

PLACEMENTS

Si les ETF ou trackers présentent de nombreux avantages, peuvent-ils remplacer nos traditionnels sicav et fonds communs de placement ? Examen à la loupe des qualités et des défauts de chaque type de produit.

Sicav contre ETF : le match

Faut-il troquer ses sicav ou FCP classiques contre des ETF (« exchange traded fund ») aussi appelés trackers ? A en croire leurs promoteurs ces produits, qui connaissent un essor spectaculaire depuis le début des années 2000, seraient dotés de toutes les vertus. Peu chers, faciles à négocier, fiscalement avantageux, ils donnent en outre accès à une multitude d'actifs et de stratégies. Mais faut-il pour autant abandonner son gérant ?

Rien n'est moins sûr. Voici les avantages et les inconvénients des ETF comparés aux sicav et fonds classiques.

1 SIMPLICITÉ D'ACCÈS, LIQUIDITÉ ET RÉACTIVITÉ AVANTAGE AUX ETF

Comme leur nom l'indique, les ETF sont des fonds indiciels cotés en Bourse. A la différence des sicav classiques qui cherchent généralement à « battre le marché », l'objectif des ETF est de répliquer la performance de leur indice, ce qui les rend très lisibles.

De plus, il est très facile d'acheter ou de vendre ces fonds, que ce soit par l'intermédiaire d'un courtier en ligne ou d'un conseiller financier. Contrairement à une sicav qui s'achète ou se vend à cours inconnu une fois par jour (avec des délais de livraison plus ou moins longs), les ETF, très liquides, permettent d'intervenir sur les marchés quasiment instantanément à cours connu tout au long de la séance boursière et d'avoir recours aux techniques de

placement d'ordre généralement associées aux actions (ordres au prix du marché, à cours limité, ordres stop...). Ils donnent enfin accès à une diversification instantanée à moindre frais et à une multitude de classes d'actifs, parmi lesquelles les plus exotiques.

2 FRAIS AVANTAGE AUX ETF... À CONDITION DE NE PAS ABUSER DU TRADING

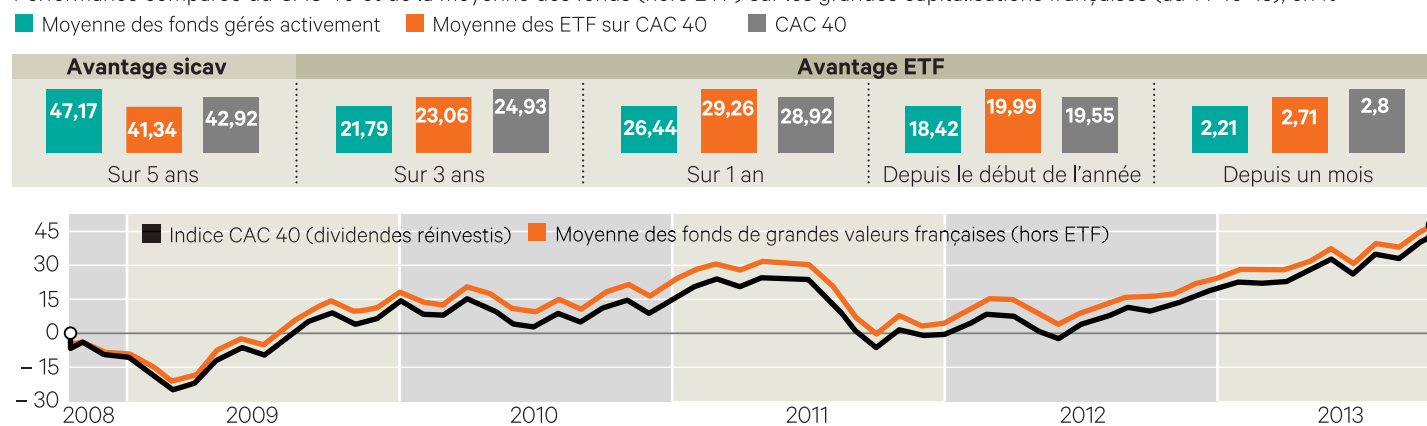
Les ETF ne comportent pas de droits d'entrée ou de sortie et supportent des frais de gestion sur encours réduits, souvent compris entre 0,30 et 0,50 %. A titre de comparaison, les frais de gestion d'une sicav en actions dépassent fréquemment les 2 % par an, auxquels il faut ajouter les frais de souscription et parfois de rachat. Attention toutefois, comme les actions, les trackers font l'objet de frais de courtage à l'achat et à la vente. « En vendant et en achetant de manière trop fréquente, l'investisseur peut finir par accumuler de nombreux frais qui vont entamer ses performances », prévient José Garcia-Zarate, responsable de l'analyse des ETF chez Morningstar.

3 FISCALITÉ ÉGALITÉ

Si les trackers attirent les investisseurs particuliers, c'est aussi parce qu'il est possible de les intégrer dans un PEA, parfois même lorsque l'indice répliqué porte sur des actifs non européens. Ainsi, un ETF S&P 500 peut être inclus dans un PEA,

La gestion active ne fait pas toujours mieux qu'un simple ETF

Performance comparée du CAC 40 et de la moyenne des fonds (hors ETF) sur les grandes capitalisations françaises (au 14-10-13), en %



PLUS DE DONNÉES SUR DATA.LESECHOS.FR

« LES ÉCHOS » / IDÉ / SOURCE : MORNINGSTAR

alors qu'il n'est pas possible d'y intégrer un fonds géré activement investi dans les actions américaines. En cause : le style de réplification de l'indice sous-jacent. Lorsque la réplification est physique, le gestionnaire du fonds gère l'ETF comme un fonds indiciel traditionnel et détient les titres en portefeuille. Mais, lorsqu'elle est « synthétique », le fonds peut détenir 75 % ou plus d'actions européennes pour être éligible au PEA et conclure un contrat d'échange de performance (swap) avec une banque d'investissement afin d'obtenir la performance du S&P 500.

En revanche, peu d'assureurs intègrent les ETF dans leurs contrats d'assurance-vie en unités de compte, alors qu'ils font la part belle aux sicav.

4 PERFORMANCE AVANTAGE AUX (BONNES) SICAV

Pour les spécialistes de la gestion passive, les ETF n'ont rien à envier aux fonds gérés activement en termes de performance. S'appuyant sur des études de Standard & Poor's, Arnaud Llinas, le responsable mondial des activités ETF & solutions indicielles chez Lyxor, rappelle que « les études académiques montrent que seulement de 20 à 25 % des gérants actifs battent l'indice en moyenne sur une année » et que « les fonds actifs qui délivrent un rendement supérieur au marché de référence ne sont pas toujours les mêmes d'une année à l'autre ». Il n'empêche que si un investisseur veut avoir une chance d'enregistrer une performance meilleure que celle du marché, il a tout intérêt à miser sur un OPCVM

classique plutôt que sur un ETF. Et sélectionner son gérant avec soin. En outre, sur certains marchés, la gestion active tire son épingle du jeu. « Sur les valeurs "small caps" ou les marchés émergents, les meilleurs gérants savent profiter des inefficiences de marché ; c'est là qu'ils peuvent vraiment faire la différence par rapport à la gestion passive », explique Arnaud Llinas chez Lyxor.

Si les ETF présentent un certain nombre d'avantages par rapport aux sicav classiques, ils sont plutôt destinés aux investisseurs avertis qui aiment gérer leur portefeuille eux-mêmes. La grande majorité des particuliers qui achètent une sicav apprécie de pouvoir se reposer sur l'expertise d'un gérant pour l'allocation d'actifs et la gestion du risque. — **Sophie Rolland**